

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 Juillet 2023

ORDRE du JOUR :

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) Délibération 1 : **Décision modificative sur le budget assainissement**
 - 2) Délibération 2 : **Décision modificative sur le budget relais**
 - 3) Délibération 3 : **Décision modificative sur le budget communal**
 - Délibération 4 : **Acceptation des créances en non valeur : annulée**
 - 4) Délibération 5 : **Nomination du référent déontologue**
 - 5) Délibération 5 : **Rapport sur la qualité de l'eau de la commune**
 - 6) Délibération 6 : **Don pour la course des héros**
- Questions diverses

Présents : Gilbert GRATALOUP, Hélène BOCHARD, Cédric CHEVRON, Jean-Noël DOUDIES, Michel TARASCO, Véronique VIDAL, Thierry RECEVEUR, Patrick THIVILLIERS, Laurent MEILLER, Katty GOUTAILLER

Absent : Françoise VAGINAY (Pouvoir donné à Gilbert GRATALOUP)

Secrétaire de séance désigné : Hélène BOCHARD

Ouverture de la séance à 19:27

Délibération 1 – Décision modificative sur le budget assainissement :

Non-paiement (logement loué aux italiens) 710 €.

Délibération modificative non adoptée avec 10 contre

Délibération 2 - Décision modificative sur le budget relais:

Non-paiement (loyer relais aux italiens) 4250 €.

Délibération modificative non adoptée avec 10 contre

Délibération 3 -Décision modificative sur le budget communal:

Mouvement d'écriture, pas d'incidence sur le budget

Délibération modificative adoptée à l'unanimité

Délibération 4 - Acceptation des créances en non valeur:

Non votée et annulée au vu de la non adoption des deux premières décisions modificatives

Délibération 5 - Validation du référent déontologue choisi

Coût à 10€ par élu pour se couvrir de problèmes juridiques d'actions de la commune

Délibération adoptée à l'unanimité, le référent déontologue a été choisi en parallèle déjà.

Délibération 6 - Rapport sur la qualité de l'eau de la commune:

Rapport à consulter sur: www.services.eaufrance.fr

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 7- Subvention exceptionnelle pour la course des héros:

Une subvention exceptionnelle de 500€ en faveur de Rémi Doudies pour l'association ODYNEO représentant des personnes en situation de handicap neuromoteur pour l'achat d'un vélo pousseeur pour le Centre de FAM de LENTILLY. Une course intitulée « La course des héros » a eu lieu le 25/06/2023 pour demande dons et mobilisation pour cette cause.

Délibération adoptée à l'unanimité

Tour de table :

Kathy:

Proposition d'un nouveau vendeur en plus du pizzaiolo, à annoncer sur illiwap

Rémouleur à annoncer sur illiwap qu'il viendra tous les mois

Cédric:

Pont qui s'effondre entre Machezallet et la croix Saint Laurent, Patrick doit aller constater

Jean Noël:

Suite à la demande d'Amélie RODAMEL CHEVRON de changer l'enseigne du Relais, il demande ou cela en est.

Thierry:

Projet de Flyer présenté pour le concert du 24 septembre

Hélène :

Problème de lumière qui se coupe trop tôt les soirs de gym en hiver

Des travaux sur l'éclairage sont à l'étude

Gilbert:

Lecture d'une lettre de Céline Berger qui remercie la commune pour les efforts qui ont été fait pour l'intégration de Lilian

Discussion avec la SAFER et son rôle suite à la potentielle mise en vente d'une exploitation sur la commune

Fin du conseil à 21h15 - Date du prochain conseil : 01/09/2023 à 19h00 .

Gilbert GRATALOUP,

Le Maire



Hélène BOCHARD,

Secrétaire de séance